



L'AMÉNAGEMENT FORESTIER TROPICAL

1 UNE RÉCOLTE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

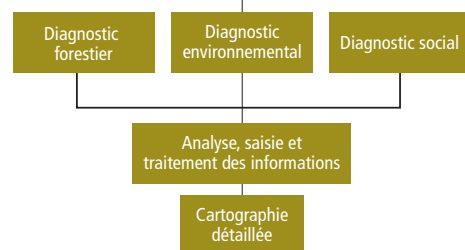
Forêts protégées ou forêts gérées ? L'aménagement forestier répond à ces deux exigences.

L'aménagement forestier organise les coupes et le renouvellement de la ressource : entre deux récoltes, il existe une rotation allant de 20 à 30 ans qui permet une régénération de la forêt, le maintien de sa biodiversité et l'implication des populations locales. Selon la fragilité des milieux récoltés, le plan d'aménagement définit des zones de protection à côté de zones de production.

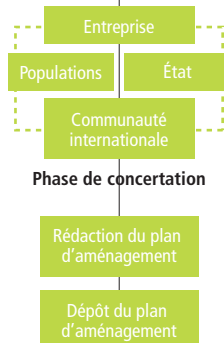
L'avenir des forêts, c'est l'aménagement raisonné.

L'aménagement intervient au terme d'un processus de concertation long et interactif :

ÉTUDES ET PRÉPARATION



RÉDACTION



MISE EN ŒUVRE

- Inventaires d'exploitations
- Plan annuel d'opérations
- Exploitation à faible impact
- Suivi et contrôle

Dans les forêts tropicales sous aménagement, environ **2, 3 arbres/ha** sont récoltés à l'occasion de rotations moyennes de **20 à 30 ans**.



Inventaire forestier

Source : Rougier

Source : DLH France



L'aménagement forestier est aussi porteur de nouvelles techniques forestières comme par exemple l'exploitation à faible impact (EFI). Elle constitue un progrès important de la gestion forestière durable, en s'appuyant sur des pratiques respectueuses de l'environnement.

L'aménagement est le socle de la certification forestière.

2 LA SUPERFICIE DES FORÊTS AFFECTÉES À LA CONSERVATION AUGMENTE

Il y a deux types de forêts protégées : celles définies dans le cadre d'un plan d'aménagement et celles présentes dans les parcs nationaux.

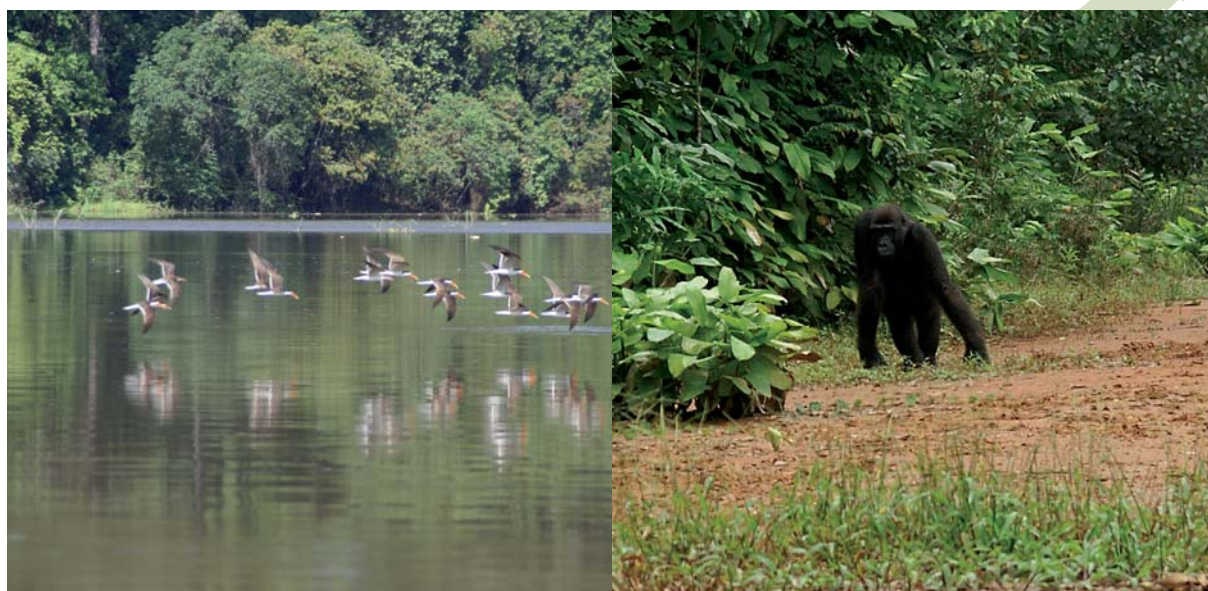
Selon la FAO, les surfaces forestières destinées à la conservation de la biodiversité sont en hausse dans l'ensemble des régions tropicales.

Extrait du rapport 2009 de la FAO sur la situation des forêts dans le monde :

La création d'aires protégées a constitué une approche réglementaire importante et largement utilisée pour protéger l'environnement. Environ 13,5 % des forêts du monde entrent dans une catégorie de zone protégée. Elles ont connu une hausse de 35 % depuis 1990.

Quelques chiffres par grande région :

- Afrique : environ 330 millions hectares
- Asie et Pacifique : 370 millions hectares
- Amérique latine et Caraïbes : 450 millions hectares



Source : DLH France

legoués&associés

Aménager, c'est promouvoir les multiples fonctions de la forêt, économique, sociale et environnementale.